

**[L'INVITÉ]** Claude Domenget, expert foncier et agricole près de Toulouse (1), accompagne des exploitations en difficulté (2). Il nous livre son expérience de terrain.

## «Préserver la famille des difficultés»

### «Endormissement

**> Trop de chefs d'exploitation**, au moins dans le sud de la France, que je connais mieux, manquent d'autonomie. C'est un phénomène générationnel. Dans les années 1970 ou 1980, les agriculteurs étaient plus préoccupés de gestion. L'endormissement date de la réforme de la Pac de 1992, aggravée par celle de 2003. Les DPU sont passés par là. Il y a aussi un excès de délégation auprès du technico-commercial de la coopérative, du contrôle laitier, de la chambre d'agriculture... Les centres de gestion se contentent trop souvent d'être des centres de comptabilité. L'organisation de l'agriculture, avec ses multiples structures, est-elle une drogue douce légale qui peut vous faire perdre de vue l'essentiel ?

**> Depuis que mon cabinet s'intéresse à l'élevage**, nous enregistrons une explosion des demandes émanant des autres régions. La flambée des aliments pour animaux conjuguée à la sécheresse va

faire des dégâts, même si le prix du lait est meilleur qu'il y a deux ans. Or, face aux crises, on continue à mettre en avant des réponses de type Agridif alors qu'il faudrait privilégier des solutions dynamiques, proactives. Les outils juridiques qui permettent de protéger le patrimoine et de poursuivre l'activité en redonnant son autonomie de gestion à l'exploitant ne manquent pas. Dernier en date : l'EIRL. Mais il ne faut pas s'intéresser au sujet alors que la maison brûle. Pas question non plus de bricoler : monter une société juste pour échapper aux prélèvements obligatoires, constituer une EARL de divorcés, appeler la grand-mère en caution...

### «Contrevérités

**> Les exploitants en difficulté** hésitent à engager des procédures car on leur raconte des contrevérités, et notamment qu'ils sont de mauvais agriculteurs. Ou que 95 % des procédures finissent en liquidation judi-

ciaire. C'est vrai tous secteurs professionnels confondus, mais pas en agriculture. Mon cabinet a traité 253 affaires depuis 1989. Résultat : 68 % de redressements judiciaires (à 95 % couronnés de succès), 13 % de règlements à l'amiable avec les créanciers, 15 % de liquidations judiciaires et 4 % de sauvegardes. Cette dernière procédure, beaucoup trop souvent ignorée dans le milieu agricole, a représenté 40 % des interventions de mon cabinet ces deux dernières années. Les agriculteurs en difficulté sont traumatisés par le risque de faire tout perdre à leur famille, à cause d'une confusion entre patrimoines privé et professionnel. Ce discours, relayé trop souvent par le milieu professionnel, arrange tout le monde. C'est la politique de l'autruche. Les difficultés d'une entreprise se règlent au niveau de l'entreprise. Il ne faut pas faire souffrir la famille. »

**Propos recueillis par Benoît Contour**

(1) Cabinet Optimes ([www.optimes.fr](http://www.optimes.fr)).  
(2) Lire à ce sujet la page 88.

## LA PRESSE EN PARLE

### La pluie contente le maïs

La pluie n'arrive pas trop tard pour certaines cultures, selon Nadine Cohen, directrice de recherche à l'Inra, qui accorde le 22 juin une interview à l'AFP. Certes, les cultures d'hiver devraient connaître des baisses de rendement jusqu'à 25 %. Et les prairies ne fourniront plus le fourrage qui a manqué au printemps. Mais, pour le tournesol, le maïs et le sorgho, « tout va bien ». Selon elle, le changement climatique doit induire des évolutions de l'assolement. Et, paradoxe, elle conseille de diminuer la sole de printemps, qui cette année tire son épingle du jeu au profit de la sole d'hiver, qui a pourtant souffert en ce début de printemps.

### Quinze grammes de beurre par jour

**SCIENCE & VIE** Fini les messages simples en matière de santé publique selon **Sciences et vie** de juin. La revue analyse le retour en grâce des graisses animales. En limitant les quantités, en variant les plats et les huiles, en évitant la margarine, en délaissant les produits transformés de faible qualité et surtout les sucres, on préserve sa santé. L'Agence française de sécurité sanitaire des aliments a relevé la proportion des acides gras saturés recommandés dans l'alimentation de 8 à 12 % de l'apport énergétique total.

### Brésil, ferme du monde

**Le Monde** Le Brésil sera premier producteur agricole du monde dans dix ans, selon **Le Monde** du 22 juin. Importateur en 1975, il est déjà premier exportateur de café, sucre, bœuf, soja, deuxième en poulets. En vingt ans, le pays a accru sa productivité agricole de 141 %, sa SAU de 30 %. Un tiers du Brésil est cultivé. Sur dix ans, 12 millions d'hectares vont entrer en production. A côté de grandes exploitations, le Brésil compte 4 millions de fermes familiales, dont 1,3 million ont moins de 10 ha. 85 % du revenu se concentre sur 410 000 exploitations.